



Notice d'emploi

chaudière

sd 235 mC

Saunier Duval 

PRÉSENTATION

La chaleur nécessaire pour votre confort est désormais fournie par une chaudière murale à gaz **Saunier Duval**.

Lisez et conservez cette brochure : vous y trouverez de précieux conseils qui vous aideront à bien connaître votre appareil et à profiter au maximum des services que vous attendez de lui.

La chaudière murale à gaz avec veilleuse **sd 235 mC** assure un double service (chauffage et eau chaude instantanée).

Cette chaudière est raccordé à un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Chauffage central

Cette chaudière a une puissance en chauffage adaptable à la mise en service entre 11,5 et 34,8 kW ce qui garantit, en évitant toute surpuissance exagérée, les meilleures conditions de confort et d'économie.

Eau chaude sanitaire

La chaudière **sd 235 mC** fournie de l'eau chaude instantanée.

A l'ouverture d'un robinet d'eau chaude, le brûleur s'allume immédiatement et la régulation intégrée vous permet d'obtenir de l'eau à température sensiblement constante, cette température dépendant du débit et de la position de réglage eau chaude.

De plus, vous disposez, si nécessaire, de la puissance maximale de l'appareil pour la production d'eau chaude même si la puissance a été réduite pour les besoins du chauffage central.

PLAQUE DE RACCORDEMENT

La plaque de raccordement est équipée de gauche à droite, de :

- A - retour chauffage avec robinet de remplissage (t) et robinet d'isolement (m).
- B - arrivée eau froide avec vis de vidange (n) et robinet d'arrêt (p).
- C - départ chauffage avec robinet d'isolement (q), vis de vidange (r) et soupape de sécurité (s).
- D - raccord départ eau chaude sanitaire.
- E - bornier de raccordement électrique.
- F - arrivée gaz avec robinet à clapet.
- G - disconnecteur avec robinet d'isolement (h)

Plaque de raccordement équipée du disconnecteur avec remplissage Saunier Duval. Après remplissage bien refermer les deux robinets (h) et (t).

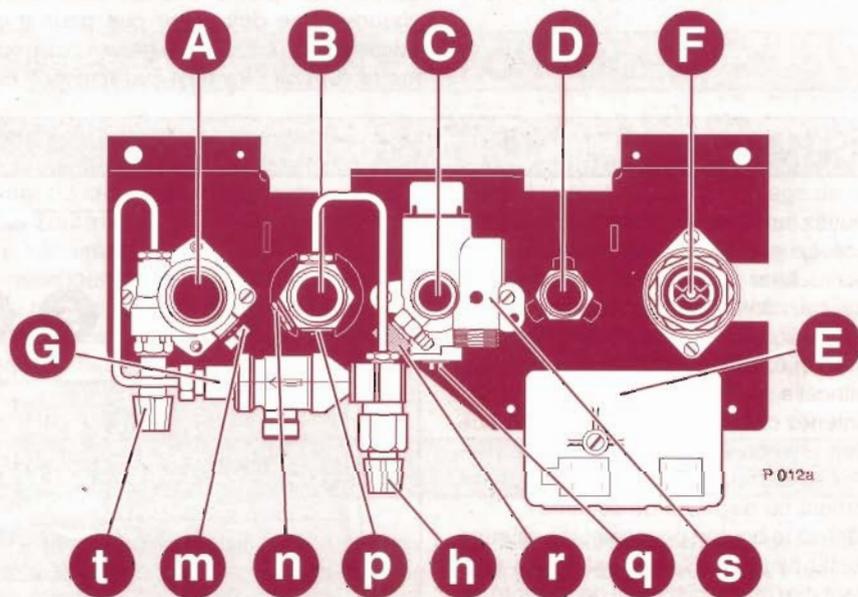


Fig. 1

VÉRIFICATIONS PRÉLIMINAIRES

Avant de mettre en service votre chaudière :

- ouvrez le robinet du compteur à gaz;
- assurez-vous que votre appareil est alimenté électriquement;
- vérifiez que l'installation de chauffage central est pleine d'eau, même si votre chaudière ne doit servir que pour la production d'eau chaude. La pression au manomètre (6) doit être de 1 bar minimal. Si ce

n'est pas le cas, ouvrez premièrement le robinet (h fig. 1) et deuxièmement le robinet (t fig. 1) situé sur l'applique de la chaudière puis refermez les deux robinets (h) et (t) dès que la pression est atteinte.

- vérifiez que les robinets d'isolement chauffage central sont ouverts : la fente des vis (m) et (q) doit être dans le sens de l'écoulement.

ALLUMAGE

- Appuyez sur le bouton (1) et maintenez le enfoncé. Le gaz alimente la veilleuse.
- Laissez déborder quelques instants afin de chasser l'air contenu dans les canalisations.
- Sans relâcher le bouton, appuyez sur l'allumeur piézo électrique (3) afin de créer une étincelle : la veilleuse s'allume .
- Maintenez ce bouton poussoir (1) enfoncé pendant environ 20 secondes afin de permettre l'échauffement du thermocouple et l'armement du dispositif de sécurité.
- Relâchez le bouton poussoir : la veilleuse doit rester allumée. Si ce n'est pas le cas, cela veut dire que le dispositif de sécurité ne s'est pas armé. Il suffit de recommencer l'opération.
- La chaudière est alors prête à fonctionner.
- Sélectionnez le fonctionnement désiré en orientant le sélecteur (7).

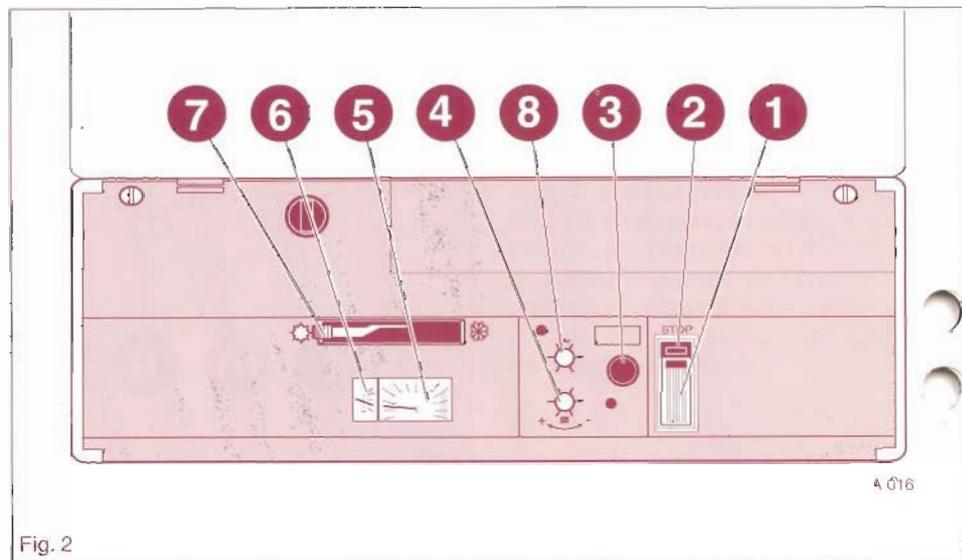


Fig. 2

FONCTIONNEMENT EN EAU CHAUDE SEULEMENT

- Orientez le sélecteur (7 fig. 2) vers la gauche, repère * (été), la chaudière assurera uniquement la production d'eau chaude sanitaire.
- Ouvrez un robinet d'eau chaude. La circulation intégrée à l'appareil modulera

automatiquement le débit de gaz au brûleur afin de maintenir la température d'eau sensiblement constante.

La température fournie dépend du débit choisi directement au robinet et du réglage à la manette (8 fig. 2).

Nota : lors d'un puisage d'eau chaude, la température indiquée par le thermomètre (5 fig. 2) ne correspond pas à celle de l'eau chaude mais à celle du circuit primaire de l'échangeur. Cette température sera toujours voisine de 90°C environ.

FONCTIONNEMENT EN CHAUFFAGE ET EN EAU CHAUDE

- Orientez le sélecteur (7 fig. 2) vers la droite, repère * (hiver).
- Affichez sur votre thermostat d'ambiance la température intérieure que vous désirez. En fonction des besoins, ce thermostat commandera automatiquement l'allumage ou l'extinction du brûleur.
- Afin d'obtenir les meilleures conditions de confort et d'économie, il est nécessaire de régler la température de l'eau de chauffage

selon la température extérieure. Effectuez ce réglage à l'aide de la manette (4 fig. 2) en partant du raisonnement suivant :

- plus il fait froid à l'extérieur, plus il faut que l'eau alimentant le chauffage soit chaude (manette tournée dans le sens des aiguilles d'une montre vers le repère le plus élevé);
- ramenez cette manette dans l'autre sens lorsque la température extérieure s'élève.

Nota :

- la température de l'eau sanitaire est totalement indépendante du réglage de la température de l'eau de chauffage.
- pour une absence de quelques jours, positionner la manette (4) sur sa valeur mini (à fond à gauche) afin de préserver l'installation du gel. En cas d'absence prolongée, se reporter au chapitre "Vidange".

SURVEILLANCE DU BON FONCTIONNEMENT

Une installation de chauffage central ne peut pas fonctionner correctement si elle n'est pas entièrement remplie d'eau, et bien débarrassée de l'air contenu à l'origine. Si ces conditions ne sont pas remplies, on doit s'attendre à :

- du bruit dû à l'ébullition de l'eau dans la chaudière : vérifiez la pression indiquée au

manomètre (6 fig. 2). Si celle-ci descend au-dessous de 1 bar, ajoutez de l'eau comme indiqué au chapitre "Vérifications Préliminaires" (il est normal que la pression lue au manomètre soit plus basse à froid qu'à chaud).

- du bruit de chute d'eau dans les radiateurs : purgez l'air contenu dans les radiateurs et réajustez la pression.

Si les apports deviennent trop fréquents avertissez votre service après-vente car il peut s'agir :

- de fuites légères sur l'installation et dont il faudrait rechercher l'origine;
- d'une corrosion du circuit de chauffage auquel il faudrait remédier par un traitement approprié de l'eau du circuit.

ARRÊT

Arrêt du chauffage central

- Orientez le sélecteur (7 fig. 2) vers la gauche, repère * (été). La chaudière fonctionne alors seulement pour la production d'eau chaude sanitaire.

Arrêt de la chaudière

- Appuyez sur le bouton poussoir (2 fig. 2) ce qui provoque d'une part la coupure électrique de la chaudière et d'autre part la fermeture du robinet gaz.

VIDANGE

Si, en votre absence, il y a risque de gel, il est nécessaire de faire vidanger le circuit chauffage par votre installateur. Toutefois, pour éviter cette opération, il est possible d'ajouter au circuit chauffage de l'antigel spécial chauffage à la concentration maximale de 15% en volume.

Pour vidanger le circuit d'eau chaude sanitaire :

- fermez le robinet du compteur d'eau;
- ouvrez un ou plusieurs robinets;
- finissez la vidange en ôtant la vis (n fig. 1) placée sur la plaque de raccordement de la chaudière.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

En cas de coupure de gaz:

La veilleuse s'éteint et le dispositif de sécurité provoque automatiquement la disjonction de la chaudière.

Lorsque le gaz revient, il faut remettre en service la chaudière en reprenant le processus indiqué au chapitre "Allumage".

En cas de coupure de courant:

La chaudière cesse de fonctionner, mais la veilleuse reste allumée.

Dès que le courant revient, la chaudière remet automatiquement en service.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement dans la nature du gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments de la chaudière.

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

ENTRETIEN

Aux termes des arrêtés sanitaires départementaux, l'entretien des appareils de chauffage est obligatoire ainsi qu'il est obligatoire de faire ramoner le conduit de fumées.

Cet entretien consiste, au minimum, en une visite systématique annuelle au cours de laquelle le spécialiste contrôlera plus spécialement les organes de sécurité et les dispositifs d'asservissement.

Cette visite annuelle peut être réalisée dans le cadre d'un abonnement d'entretien dont les différentes variantes peuvent couvrir tout ou partie des interventions concernant le déplacement, la main-d'œuvre et les pièces détachées.

Cet entretien périodique lié à l'utilisation de la chaudière ne saurait être confondu avec la garantie due par le constructeur et couvrant la déficience éventuelle d'un composant. Il ne libère pas l'utilisateur des travaux de ramonage ou autre entretien afférent à l'installation proprement dite.

GARANTIE

Pour que la garantie de la chaudière soit effective, appelez dès la fin des travaux d'installation le service après-vente agréé **Saunier Duval** le plus proche.

Celui-ci effectuera gratuitement les contrôles et les réglages de l'appareil, la carte de garantie étant adressée directement par nos soins à l'utilisateur.